

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**ÉCOLE SACRÉ-CŒUR/SAINT-VIATEUR**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE**  
**DU 22 JANVIER 2013**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école Sacré-Cœur/Saint-Viateur tenue au salon du personnel le 22 janvier deux mille treize à dix-neuf heures trente.

**PRÉSENCES**

M<sup>mes</sup> Ginette Aubin  
Annie Beaupré  
Manon Duhaime  
Louise Gagné  
Josée Gaudreault  
Geneviève Guévin  
Chantal Poliquin  
Liette Savoie

MM. Claude Beaulieu  
Ulrick Chérubin Jr  
Simon Delisle  
Réjean Paquette

Aussi présent :

M. Pierre Roy, directeur

**ABSENCES**

Était absente :

M<sup>me</sup> Marjolaine Allard

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par monsieur Pierre Roy.

**LECTURE ET  
ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

CE-605-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Chantal Poliquin,  
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit et est adopté tel que  
déposé.

ADOPTÉE

**LECTURE ET  
ADOPTION  
PROCÈS-  
VERBAL DU  
23 OCT. 2012**

CE-606-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Geneviève Guévin,  
QUE suite à la lecture du procès-verbal du 23 octobre 2012, par  
chacun des membres du conseil, que ce procès-verbal soit adopté tel que  
rédigé.

ADOPTÉE

**Intervention de l'assemblée :**

Aucune.

**Information et correspondance :**

Société de l'assurance automobile du Québec

**Comité de parents :**

Il n'y a pas eu de rencontre dernièrement.

**SERVICE DE  
GARDE**

**Sorties à l'extérieur de l'école :**

Ce point a été reporté à la rencontre du 19 février prochain.

**PLAN DE  
LUTTE  
CONTRE LA  
VIOLENCE ET  
L'INTIMIDATION**

CE-607-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Beaulieu,  
QUE le plan de lutte contre la violence et l'intimidation soit  
accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

**RÉVISION  
BUDGÉTAIRE**

CE-608-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Chantal Poliquin,  
QUE la révision budgétaire soit acceptée telle que présentée.

ADOPTÉE

**Anglais intensif (présentation de Landrienne) :**

Monsieur Steve Marquis, directeur d'école à Landrienne, témoigne du déroulement de l'anglais intensif dans son secteur. Monsieur Marquis tiendra les membres du conseil au courant des résultats.

**SUIVI AU  
PROJET  
ÉDUCATIF**

**Activités de financement des finissants :**

CE-609-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Annie Beaupré,

QUE les activités de financement des élèves finissants en 6<sup>e</sup> année soient acceptées telles que présentées (voir feuille en annexe).

ADOPTÉE

**Carnaval :**

Le Carnaval aura lieu le 22 février prochain selon une nouvelle formule. Les élèves pourront s'inscrire aux activités désirés dans la semaine du 20 janvier.

**Demande des Écuyers :**

Les Écuyers demandent la permission d'utiliser les gymnases de l'école gratuitement. Le conseil mentionne que nous devons exiger des frais comme aux autres locataires-utilisateurs de nos locaux.

**LEVÉE DE  
L'ASSEMBLÉE**

CE-610-13 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Ulrick Chérubin Jr.,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

Il est 21 h 45.

---

Réjean Paquette, président

---

Geneviève Guévin, secrétaire